



Adhésion 2019

Cotisation particulier 20 € - Cotisation conjoint d'adhérent 10 € - Cotisation entreprise 150 €

L'association « L'eau à Lyon et la pompe de Cornouailles » a pour buts :

- de mettre en valeur le patrimoine industriel, architectural et historique que constituent la pompe de Cornouailles et les bassins filtrants de l'ancienne usine des eaux de Caluire-et-Cuire,
- de promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du site de la pompe de Cornouailles et des bassins filtrants, ainsi que les techniques d'alimentation en eau et d'assainissement, utilisées à Lyon et dans sa région, de l'antiquité à nos jours.

Les adhésions sont prises au titre de l'année civile en cours

Vos données personnelles ne servent qu'aux besoins de l'association et ne sont pas communiquées,

L'association accepte les dons et en fera bon usage. Ils sont déductibles des impôts sur le revenu.

Vous pouvez régler votre adhésion

- En ligne, à partir de notre site internet www.eaualyon.fr => adhérer
- Par chèque : Envoyez le bulletin ci-dessous avec votre règlement à l'ordre de *Eau à Lyon* adressé à Association l'Eau à Lyon 2, avenue Poumeyrol 69300 Caluire et Cuire
- En espèces ou chèque lors de nos réunions thématiques ou assemblée générale.

Bulletin d'adhésion 2019

Nom, prénom de l'adhérent

Mail et téléphone (mobile de préférence)

Adresse postale

Nom, prénom du conjoint de l'adhérent, si adhésion couple

Mail et téléphone (mobile de préférence)

Pour une adhésion d'entreprise,

Nom de l'entreprise et du correspondant

Mail et téléphone du correspondant

Adresse postale de l'entreprise

Je règle adhésion(s) individuelle(s) à 20 € =€

Je règle 1 adhésion « conjoint d'adhérent » à 10 € =€

Je règle 1 adhésion « entreprise » à 150 € =€

Je règle un don et recevrai un document Cerfa comme justificatif, =€

TOTAL =€